



4

AVRIL 1973

la **vie** des communautés religieuses

ABONNEMENTS

- au Canada et aux États-Unis	\$5.00
- à l'étranger par voie de surface	\$6.00
- à l'étranger par voie aérienne	\$9.00

La Revue est publiée tous les mois, sauf juillet et août.

ADMINISTRATION

La Vie des Communautés religieuses est publiée par les Franciscains de la Province Saint-Joseph au Canada.

La *Direction* est assurée par Laurent BOISVERT, O.F.M., assisté de Léonce HAMELIN, O.F.M. et René BARIL, O.F.M. Chaque auteur porte la responsabilité de ses articles.

Responsable du secrétariat : Thérèse LÉGER, S.S.A.

On souscrit directement à la revue, sans l'intermédiaire des librairies ou des agences.

Tout ce qui concerne la revue (envoi de manuscrits, consultations, service bibliographique, administration) doit être adressé à :

La Vie des Communautés Religieuses
5750, boul. Rosemont
Montréal 410, Canada

Tél. 259-6911

La VIE des communautés religieuses

AVRIL 1973
Vol. 31 — N° 4

G. Perreault,
o.p.

La vie religieuse en mutation 98

L'A. dégage d'abord trois grands courants de l'évolution de notre société, à savoir la sécularisation, la participation et le pluralisme. Il décrit ensuite l'influence de ces courants sur les tâches apostoliques, la prière, la vie de communauté, les lois, le gouvernement, l'initiative, l'appartenance, la relation au monde et l'évangélisation. Il suggère enfin aux religieux certaines attitudes fondamentales susceptibles de les aider à faire face aux changements et à en tirer le meilleur parti possible.

R. Bergeron,
o.f.m.

Le sentiment d'appartenance et le clivage des « consciences » 118

Cet article tend à montrer que la coexistence de consciences très différentes à l'intérieur d'une même institution religieuse est une des causes importantes, sinon la plus importante, de la crise actuelle du sentiment d'appartenance. Après avoir analysé le phénomène du sentiment d'appartenance et en avoir dégagé les principales coordonnées, l'A. décrit deux types de conscience qu'il nomme conscience rangée et conscience anarchique. Leur juxtaposition dans une même communauté conduit à l'étiollement du sens de l'appartenance.

Rencontre avec une fraternité 126

LA VIE RELIGIEUSE EN MUTATION

« Nos signes ont cessé, il n'est plus de prophètes, et nul parmi nous ne sait jusqu'à quand ».

Ps 74, 9

La lamentation de cet obscur psalmiste, au lendemain de la destruction du temple de Jérusalem, ne trouve-t-elle pas un écho inattendu chez nous, les religieux du dernier tiers du vingtième siècle? En ce temps où les institutions les plus respectables se voient contestées et vacillent sur leurs assises, n'en sommes-nous pas à souhaiter parfois l'apparition de signes encourageants, et de prophètes qui s'en feraient les interprètes rassurants? Si au moins nous savions jusqu'à quand il va nous falloir attendre pour qu'une vision prophétique de notre avenir nous soit enfin donnée!

Si nous avons foi et espoir en un Dieu qui sauve les hommes, et nous sauve avec eux, nous ne pouvons douter que les signes sont déjà là. Sinon, le Seigneur ne serait plus l'Emmanuel, le Dieu-avec-nous; ce qui enlèverait tout son sens à son être-pour-nous aussi bien qu'à notre existence elle-même. Les signes sont donc constamment donnés. Savons-nous seulement les déchiffrer? Mais qui oserait aujourd'hui se proposer comme prophète, pour dégager le sens de ce qu'on se plaît, peut-être trop facilement, à appeler les signes des temps?

Prophètes, nous le sommes tous déjà par notre baptême, qui nous établit dans une mystérieuse syntonisation avec le Seigneur. Et si personne parmi nous ne révèle de don particulièrement notable de prophétie, c'est peut-être parce que c'est à nous tous ensemble que revient, chacun pour sa part, l'exercice de cette fonction prophétique. Si les réflexions qui vont suivre ont un certain mérite en ce sens, c'est précisément parce qu'elles véhiculent des intuitions et des évaluations d'un grand nombre de croyants, en particulier de religieux, qui s'interrogent sur notre temps et sur les signes du dessein de Dieu au creux de notre vie.

Les considérations présentées ici veulent donc tout simplement tenter de dégager quelques-uns des grands courants de l'évolution de

notre société, pour découvrir les principaux changements d'accents qu'ils confèrent déjà à notre vie religieuse. Il sera alors possible de suggérer certaines attitudes fondamentales susceptibles de nous aider à faire face aux changements actuels pour y découvrir les appels de Dieu à travers les attentes des hommes de notre temps.

I - L'évolution actuelle de notre société et des communautés religieuses

1. D'un univers de chrétienté à une société sécularisée

Depuis très longtemps, les communautés religieuses du Québec bénéficiaient de points d'appui nombreux et bien ajustés dans notre société foncièrement croyante. La foi inspirait non seulement les comportements et les attitudes des citoyens, mais même les structures et les institutions sociales. Les religieux pouvaient donc mener leur vie en se sentant profondément insérés dans ce monde; ils pouvaient y éprouver une impression de sécurité, qui comportait toutefois des risques sérieux de demeurer religieux plus en regard des attentes de cette société bien disposée à leur égard, qu'en regard des attentes du Seigneur et des exigences de l'Évangile à leur endroit.

Aujourd'hui, ce monde de chrétienté est disparu. Des manières de penser et de vivre entièrement étrangères à l'Évangile commandent de plus en plus les attitudes des hommes et les institutions sociales. Les communautés religieuses perdent rapidement leurs points d'appui extérieurs; des religieux se sentent dans une insécurité croissante. Ceux d'entre eux qui avaient pu choisir de se faire religieux sous l'influence prédominante de facteurs secondaires de la vie religieuse — secondaires parce que trop tributaires d'un univers de chrétienté — ne savent plus comment faire passer l'Évangile dans ce monde, et même dans leur propre vie à certains égards. Certains quittent les communautés religieuses; d'autres y demeurent, probablement retenus inconsciemment par une impuissance croissante à affronter les risques d'un autre genre de vie.

En somme, l'image de la vie religieuse qui était accordée à une société de chrétienté est devenue insignifiante, au sens étymologique du mot, pour une société sécularisée. Par conséquent, les ministères traditionnels, adaptés à la société chrétienne, perdent de plus en plus de leur efficacité; les pasteurs savent de moins en moins comment leur rendre leur mordant, dans la mesure où eux-mêmes restent encore plus synchronisés au passé dont ils gardent la nostalgie, qu'au présent qui

amorce un avenir encore plus différent du passé. En définitive, les signes auxquels on reconnaissait autrefois la qualité évangélique des communautés religieuses ne sont plus perçus comme tels aujourd'hui : les communautés qui ne sauront pas se renouveler intérieurement pour rendre les valeurs évangéliques significatives pour l'homme et pour la société d'aujourd'hui et de demain, sont destinées à s'enfoncer dans une insignifiance qui finira par les ensevelir.

2. De la prépondérance de l'autorité à un gouvernement axé sur la participation

Alors que la plupart des nations occidentales avaient adopté depuis un siècle ou deux des régimes politiques d'allure démocratique, reposant sur le suffrage universel, la très grande majorité des congrégations religieuses a gardé, jusqu'à tout récemment, un type de gouvernement fortement autoritaire, et par conséquent centralisé, sur le modèle d'ailleurs du gouvernement de l'Église universelle. Les changements de perspectives qui ont culminé, au plan de l'Église universelle, dans la tenue de Vatican II, ont amené des communautés religieuses à introduire dans leur gouvernement des modifications plus ou moins profondes, allant vers une démocratisation grandissante.

Dans certaines congrégations religieuses, une consultation élargie précède la désignation des supérieurs par une autorité suprême : ce qui constitue un premier pas vers un mode de gouvernement démocratique. Dans d'autres congrégations, les supérieurs sont élus, aux différents échelons, par tous les religieux ayant droit de vote à ces échelons. Toutefois cette introduction progressive du suffrage universel ne représente encore qu'une partie de ce qui pourrait devenir une prise en charge de toute la communauté par tous les membres de la communauté. En effet, une fois élus les supérieurs et éventuellement leurs conseillers, les membres des communautés risquent fort de se désintéresser des grandes affaires de leurs groupes pour laisser les supérieurs s'en occuper avec leurs conseils.

D'ailleurs, les sociétés civiles elles-mêmes, comme presque toutes les grandes associations contemporaines, souffrent d'un mal semblable. Mais les religieux ne sont pas pour autant justifiés de démissionner pratiquement de leurs responsabilités face au bien commun. En effet, si les religieux veulent aller jusqu'au bout de leurs responsabilités — et contribuer peut-être ainsi à une meilleure éducation civique de nos contemporains — ils ont à opérer une conversion de mentalité sous ce rapport. Ils sont conviés en effet à un apprentissage croissant de la

participation au gouvernement de leurs communautés, non seulement en contribuant à la désignation ou à l'élection de leurs chefs, mais aussi en se comportant par la suite comme des personnes solidaires de ces chefs, qu'ils ne peuvent par conséquent laisser seuls dans l'exercice de leur autorité.

Aussi longtemps que les comportements des religieux d'aujourd'hui resteront commandés par des attitudes adaptées à des modes de penser, d'agir et de gouverner du passé, ils demeureront incapables de renouveler la signification profonde de la vie religieuse parce que, comme le rappelle *Perfectæ caritatis*, ce renouvellement ne peut s'effectuer sans la collaboration de tous les membres d'un institut religieux (n. 4). Les communautés religieuses ont donc à réapprendre comment procéder ensemble, non seulement à l'exécution de politiques trop exclusivement déterminées et décidées par des supérieurs, mais surtout à la préparation consciencieuse de ces mêmes politiques et à la prise de décisions par consensus ou par votes, les supérieurs et leurs conseils ayant alors à en préciser les modalités d'exécution, qu'ils ont aussi à superviser.

3. *D'une société monolithique à un monde pluraliste*

Nos sociétés de chrétienté, malgré leurs inévitables tensions et crises internes, offraient le spectacle d'une unité assez satisfaisante, aussi bien au plan des manières de penser qu'au plan des manières d'agir, en sorte que les réactions des citoyens pouvaient être prévues avec un degré suffisant de précision et de certitude. D'où la sécurité de l'ordre établi. Mais les mutations toujours plus accélérées, engendrées par des causes multiples et complexes, et diffusées par les moyens modernes de communication sociale, ont favorisé l'apparition d'expériences humaines nouvelles, chez les individus et au sein des sociétés, et le brassage de ces expériences dans des milieux jusqu'alors protégés.

L'homme contemporain a ainsi été amené à faire l'apprentissage d'une tolérance dont ses aïeux ne pouvaient guère soupçonner l'existence. L'image monolithique des sociétés, en l'occurrence chrétiennes dans leur inspiration profonde, a éclaté de manière irréversible. Désormais les attitudes et les comportements des hommes aussi bien que des sociétés sont régis par des idéologies et par des normes de plus en plus diversifiées, et deviennent par conséquent de moins en moins prévisibles. D'où l'instabilité des sociétés contemporaines, qui engendre une insécurité dont avaient miséricordieusement été protégées les générations qui nous précèdent immédiatement.

Les communautés religieuses ne peuvent que subir le contrecoup de cette évolution. Autrefois tout le monde accomplissait sensiblement les mêmes gestes, en même temps, dans les mêmes lieux ; on savait alors à quoi s'en tenir sur les signes auxquels on pouvait reconnaître l'appartenance d'un membre à sa communauté. Mais aujourd'hui la diversification des tâches dans l'espace et dans le temps, liée aux facteurs de mutation sociale évoqués ci-dessus, fait qu'il est et sera toujours de moins en moins possible pour des religieux de se rassembler et de se ressembler, si l'on garde les mêmes critères de conformité dans l'accomplissement de gestes en commun. Nous avons donc à adopter une attitude intérieure où un certain pluralisme devient non seulement inévitable, mais indispensable ; nous avons aussi à mettre au point des critères mieux adaptés d'appartenance aux groupes religieux. Et les attitudes divergentes des membres d'une même communauté à cet égard constituent une autre dimension de la différence profonde de mentalités qui affecte les religieux d'aujourd'hui.

De tous les dangers qui menacent aujourd'hui la vie religieuse, le plus redoutable, parce que le plus difficile à discerner et à cerner, est le clivage des mentalités entre les tenants de positions divergentes, en regard de dimensions aussi fondamentales de la vie religieuse que celles qui viennent d'être esquissées ci-dessus. Aussi longtemps que nous serons incapables d'amener au premier plan de nos préoccupations ces divergences d'attitudes commandées par des images et des idéologies qui ne se situent pas au même point en regard de l'évolution de notre société, nous serons dans l'impossibilité d'en arriver, dans nos communautés respectives, à un accord véritable concernant notre vie interne et notre service pastoral. Nous parlerons alors un langage de plus en plus différent, se référant à des perceptions et à des catégories toujours plus différentes. À la limite, nous risquons d'aboutir à une rupture dont personne ne bénéficiera.

II - Quelques déplacements d'accents en vie religieuse

Sur la toile de fond qui vient d'être rapidement esquissée, il est maintenant possible de piquer quelques points précis susceptibles de permettre d'évaluer les changements qui se sont effectivement produits dans la vie religieuse depuis un certain nombre d'années. Ces points de repère sont empruntés à des réalités de la vie religieuse dont presque tous les membres des communautés ont une expérience directe, souvent quotidienne. Nous allons ainsi nous rendre compte que, sous tous ces

rapports, demain est déjà devenu présent ; nous sommes déjà en train de prendre un tournant, ce tournant dont nous entendons trop souvent parler comme d'une chose encore à venir. Hier encore, ce demain nous faisait un peu peur ; aujourd'hui, nous vivons déjà ce demain, et nous ne nous en trouvons pas trop mal.

Ainsi, puisque nous avons su, bon gré mal gré, nous adapter à un certain rythme de changements sur ces points précis, nous pouvons chercher à comprendre comment nous nous y sommes pris pour emboîter le pas au changement général de notre société. Nous saurons mieux alors comment améliorer le style de notre adaptation aux changements qui ont encore à se produire ; comment aussi remédier à ce qui, dans nos efforts d'adaptation jusqu'à maintenant, a été plus ou moins bien réussi. En somme, il est temps de chercher à faire le point par rapport à nos premières réactions face au choc du futur, puisque ce futur est partiellement en train de devenir du passé ; et à la lumière de ce que nous révélera cet examen, nous apprendrons à raffiner nos techniques, à rectifier nos visées, et par-dessus tout à confirmer et à approfondir nos motivations fondamentales de vie religieuse.

Les constatations qui suivent sont inévitablement simplifiées. Ce qui va y être dit d'hier risque fort de ressembler à une caricature, si on le presse de trop près ; et ce que l'on va y dire du futur en passe de devenir du présent risque également de paraître ridicule, si on le prend au pied de la lettre. On lira donc ces réflexions en se rappelant qu'elles essaient de suggérer des accents, accents différents selon qu'il s'agissait d'hier ou qu'il s'agit du présent, le futur d'hier. Qu'on évite donc de dresser des oppositions là où il s'agit avant tout de déplacements d'accents en regard de valeurs, de normes, d'attitudes et de comportements, qui étaient aussi respectables hier qu'ils le sont aujourd'hui.

1. *Les tâches apostoliques*

Les communautés religieuses ont mis sur pied au pays la plupart des œuvres d'enseignement et d'éducation, de soins aux malades et à tous les handicapés de la société. La société civile, pendant longtemps, était incapable d'assumer tous ces services, qu'elle rapatrie aujourd'hui avec ce qui peut nous paraître parfois le sans-gêne du fils cadet de l'Évangile réclamant sa part d'héritage. Quoi qu'il en soit des modalités de transfert des pouvoirs, les communautés sont déjà dépossédées de la plupart de leurs œuvres éducatives et caritatives.

Hier, elles étaient les propriétaires de ces œuvres ; les religieux y travaillaient comme à des entreprises familiales, où s'instaure habituellement un climat de bénévolat. Étant les employeurs, les religieux

établissaient eux-mêmes les normes du travail et se réservaient naturellement les marges nécessaires de temps et d'énergies pour assurer simultanément la bonne marche de leurs communautés. Propriétaires et employeurs, conscients de travailler à titre de bénévoles, les religieux risquaient de céder à un certain paternalisme à l'égard des employés non religieux engagés dans leurs services.

Aujourd'hui, les entreprises qui étaient autrefois la propriété des religieux sont désormais devenues la propriété de l'État, qui y exerce son contrôle. Les religieux qui pouvaient encore travailler dans ces entreprises y sont maintenant des employés, des salariés; et ils y font l'apprentissage de la dépendance, depuis celle qui descend des employeurs jusqu'à celle qu'imposent les syndicats. Bien plus, des religieux et des religieuses sont devenus des locataires dans leurs propres établissements.

Eût-on prédit, il y a quinze ans à peine, un tel renversement des rôles, que semblable prophétie aurait passé pour une plaisanterie de mauvais goût, ou pour un signe d'un penchant manifeste pour le scandale. Et pourtant, les communautés se voient aujourd'hui projetées en plein dans cette situation; elles y ont perdu beaucoup sans doute, mais elles vivent encore et elles essaient de mettre au point des manières renouvelées pour poursuivre les objectifs éducatifs et caritatifs proposés par leurs fondateurs. Le choc a été dur, et des dégâts irrémédiables ont certainement été enregistrés; mais des initiatives nouvelles surgissent. L'avenir ne serait-il pas déjà présent dans ces initiatives, qu'on n'aurait jamais eu l'idée de tenter s'il ne s'était produit un tel raz-de-marée sociologique?

2. *La prière*

Les religieux qui sont entrés en communauté avant le Concile ont connu un style de prière où tout était prévu et structuré jusque dans les détails. Les rubriques de la prière liturgique et de la célébration eucharistique descendaient à des raffinements étonnants pour commander gestes et paroles. Et surtout pour les religieux destinés à la grande prière chorale, pour les religieux prêtres, l'obligation de la prière occupait dans leur vie une place importante, d'ailleurs généreusement détaillée dans les manuels de théologie morale.

Qu'en est-il du sens de l'obligation en regard de la prière liturgique pour les religieux d'aujourd'hui? Sans doute reste-t-il chez eux le sens d'une obligation réelle, mais probablement davantage appuyée sur le besoin d'une prière communautaire que sur des prescriptions juridiques.

Peut-être cette intériorisation croissante du sens de l'obligation de la prière commune a-t-elle été favorisée en partie par l'assouplissement des formes de prière dans l'Église depuis un certain nombre d'années.

Il ne fait pas de doute que nombre de religieux souffrent de ce qui leur paraît une situation chaotique dans l'Église en regard des formes officielles de prières. Et pourtant, le désarroi même de tant de religieux les oblige à approfondir le sens de la prière : ce qui laisse espérer que, de cette intériorisation, naîtront des formes de prière aptes à exprimer véritablement l'élan de l'homme d'aujourd'hui vers Dieu.

3. *La vie de communauté.*

Les communautés d'il y a dix ou vingt ans offraient le spectacle impressionnant d'hommes ou de femmes se rencontrant périodiquement, souvent plusieurs fois le jour, pour la prière, les repas et les récréations en commun. La régularité était un des facteurs de stabilité des groupes religieux. Stabilité garantie par ailleurs par une sécurité économique jamais mise en question : et aussi par une sécurité au plan de la signification, puisqu'il était impensable qu'on puisse mettre en question les communautés religieuses et leur style de vie et de travail.

Aujourd'hui, dans les petites fraternités, et aussi dans de grandes communautés, les religieux vivent au gré d'horaires déphasés, commandés en grande partie par leurs obligations professionnelles. L'image de la régularité d'autrefois est parfois assurée par un groupe restreint de religieux qui perpétuent des gestes regroupant jadis l'ensemble de la communauté. À côté ou en marge de ces groupes se poursuivent des efforts d'adaptation aux conditions nouvelles de vie et de travail des communautés. L'instabilité ainsi révélée se double de plus en plus d'une insécurité croissante, souvent au plan économique, et presque toujours au plan de la signification. En effet, combien de religieux se demandent ce qu'ils doivent être actuellement pour que les groupes religieux aient encore un sens pour l'homme d'aujourd'hui ?

Ici encore, les communautés sont en train de vivre le drame du passage du passé vers l'avenir. Libre à ceux qui le veulent d'espérer que, au delà de tout ce remue-ménage, reviendront les bons vieux jours d'autrefois : mais la réalité d'aujourd'hui, pas décisif vers demain, promet bien plutôt des changements encore plus radicaux. Quoi qu'il en soit de l'interprétation qu'on donne à la situation présente, celle-ci n'amène-t-elle pas les religieux à s'interroger sur le sens de leur vivre-ensemble, par delà les rassemblements indiscutés d'il y a un temps ? Ne sommes-nous pas ainsi conviés, pour ne pas dire forcés, d'approfondir

le sens de la vie communautaire? Si tel est le cas, le passage du passé au présent vers l'avenir ne marque-t-il pas un progrès paradoxal pour les groupes religieux, qui sont ainsi appelés à une vie plus intense et plus profonde à travers les secousses mêmes qui menacent apparemment leur existence?

4. *Les lois*

Les exigences de régularité bien connues de la vie religieuse traditionnelle reposaient sur des définitions et des déclarations juridiques fermement établies, régulièrement rappelées aux visites canoniques et durant les chapitres, et précisées au besoin par des interprétations authentiques quand des circonstances imprévues ne semblaient pas pouvoir se laisser harnacher par la législation existante. C'est devenu un lieu commun de répéter que, par l'accumulation des législations au cours des siècles, la vie religieuse était menacée par le juridisme, le légalisme.

Vatican II a tenu à souligner que, bien plus que par la multiplication des lois, c'est par une observance plus exacte des règles et des constitutions que serait assuré le renouvellement si désiré de la vie religieuse (*Perfectæ caritatis*, n. 4). Sans doute la vie religieuse court-elle le risque actuellement de souffrir par suite d'une indifférence des religieux à l'égard des lois. Mais la réaction contre le juridisme a permis de redécouvrir une réalité profonde de la vie religieuse: celle du prophétisme de tout groupe de baptisés, particulièrement quand ce groupe entend se rallier autour du charisme d'un fondateur.

Peut-être faut-il déplorer présentement le peu de cas que font tant de religieux des lois et des normes de toutes sortes. Il y a là un signe du passage du temps: d'un passé stable, sanctionné par une législation bien charpentée, nous entrons dans un état de choses changeant, où les stabilités d'antan sont secouées et où, par conséquent, les lois régissant ces stabilités sont ébranlées elles aussi. Mais ces secousses nous provoquent à rechercher ce qui peut être appelé l'esprit même des lois, c'est-à-dire l'inspiration d'un fondateur et de toute une tradition, qui s'exprimait par un ensemble de lois et qui devra se formuler en normes nouvelles, probablement moins nombreuses, mais non moins bien comprises et acceptées qu'autrefois.

5. *Le gouvernement*

Après ce qui a déjà été dit dans la section précédente du passage de la prépondérance de l'autorité à un gouvernement axé sur la participation, il suffit ici de rappeler combien l'invitation à la participation peut

contribuer à un renouvellement de la vie religieuse, puisque les énergies de tous peuvent ainsi être employées à cette fin. Décidément, l'accélération de l'histoire promet d'être extrêmement utile à la vie religieuse sous ce rapport.

Peut-être convient-il de mentionner ici que l'appel à la participation peut fournir un contexte tonifiant pour permettre de combattre un mal qui mine, à des degrés divers, à peu près tous les groupes religieux. Il s'agit de la critique, qui circule habituellement en coulisses dans les régimes de gouvernement centrés sur l'autorité et laissant peu de place à la participation. Les décisions risquent alors de ne correspondre guère aux souhaits de certains membres du groupe ; de plus, même quand elles répondent à leurs attentes, ces décisions ont été prises sans qu'eux-mêmes soient consultés. Aussi se sentent-ils bien peu solidaires de l'état de choses ainsi établi, et sont-ils prêts à le critiquer dès que quelque chose fait défaut.

Si au contraire une consultation et une participation véritables mobilisent les membres du groupe, ceux-ci se sentent solidaires des décisions prises et seront moins portés à les critiquer en sourdine en cas de difficulté. La critique prend alors une orientation plus constructive et s'exprime publiquement : ce qui confère à un groupe un climat tonifiant où il devient possible de reprendre une décision sans engendrer de malaise sérieux. La charité effective a donc tout à gagner si, sous la pression de l'évolution de la mentalité des hommes d'aujourd'hui, le sens de responsabilité des membres des groupes religieux a la possibilité de se développer et de s'engager davantage.

6. *L'initiative*

Force nous est de reconnaître que les formes de gouvernement presque exclusivement axées sur l'autorité laissaient bien peu de place à l'initiative des membres, qui attendaient habituellement de leurs supérieurs les décisions concernant les politiques à suivre et les déterminations quant à leurs applications. L'initiative était pratiquement réservée à l'autorité, et les membres des communautés étaient disposés à recevoir pratiquement tout des supérieurs. La tâche de supérieur pouvait bien devenir particulièrement lourde à certains jours ; et le supérieur pouvait s'attendre à se sentir seul face à certains problèmes, quitte ensuite à subir des critiques cachées si quelque chose échouait dans ses plans.

Toute forme de gouvernement impliquant une participation effective des membres confère à ceux-ci une initiative réelle ; et cela, non

seulement dans l'application de décisions déjà prises et déterminées par les supérieurs, mais précisément dans la préparation même des décisions, et éventuellement jusque dans le processus de prise de décision lorsqu'un consensus ou un vote y est requis. Les membres des groupes religieux ont ainsi la possibilité de proposer et de préparer les grandes politiques qui doivent régir leur vie et leur travail. Et le supérieur bénéficie du soutien croissant de tous, tout en se trouvant beaucoup moins qu'auparavant dans le champ de tir des critiques qui peuvent encore s'exercer.

Ici encore, le passage de formes passées, et sans doute dépassées, de gouvernement à des formes véhiculées par une mentalité nouvelle est tout à l'avantage des communautés religieuses. C'est en ce sens qu'il faut sans doute entendre la recommandation de *Perfectæ caritatis* à l'effet que les supérieurs guident les religieux de manière telle que, dans l'accomplissement de leurs tâches et dans les initiatives qu'ils entreprennent, ils coopèrent par une obéissance active et responsable (n. 14).

7. L'appartenance

On a pu voir dans la section précédente comment le passage d'une société monolithique à un monde pluraliste a fait éclater la plupart des modèles traditionnels d'appartenance. Il n'est aucunement question de discuter, encore moins de critiquer, ces modèles, qui ont eu leur grandeur et ont réellement permis à des hommes et à des femmes de se dévouer au sein de groupes qui leur ont paru et qui ont réellement été significatifs pour eux. Il faut cependant reconnaître que les signes publics d'appartenance d'autrefois, solidement appuyés sur un contexte social favorable, ont perdu pour un trop grand nombre de religieux leur valeur profonde.

Nous vivons donc aujourd'hui une véritable crise des signes d'appartenance; et par conséquent le sens même de l'appartenance s'en trouve menacé. Le choc du futur est particulièrement rude sous ce rapport. Toutefois il devient tonifiant en nous forçant à redécouvrir à nouveau pourquoi nous voulons rester ensemble. Nous devons en effet clarifier les raisons profondes de notre appartenance à nos groupes religieux, sans quoi nous allons ou bien continuer de mener une vie commune de moins en moins significative, ou bien nous séparer à plus ou moins brève échéance. Une fois de plus, l'entrée dans l'avenir nous oblige à retourner aux sources profondes de notre vie religieuse, pour nous permettre de recréer des signes d'appartenance renouvelés, ces signes dont nous avons un besoin si grand et si urgent actuellement.

8. *La relation au monde*

La réussite même des congrégations religieuses au point de vue du nombre de leurs membres et au point de vue de l'efficacité de leurs œuvres avait contribué pour une bonne part à accentuer de plus en plus une attitude d'auto-suffisance à presque tous les plans. En effet, en qualité d'employeurs et de propriétaires de leurs entreprises, les instituts religieux déterminaient le plus souvent les conditions du travail engagé dans leurs œuvres, et ne dépendaient pratiquement d'aucune autorité sous ce rapport. De plus, le climat de chrétienté qui les entourait inclinait les gouvernements civils à leur reconnaître un statut privilégié, particulièrement en regard des exemptions d'impôts et de taxes.

Ces facteurs sociologiques venaient renforcer une autre attitude convergeant elle aussi vers un autre type d'auto-suffisance : celle qui consistait à élaborer une spiritualité de plus en plus structurée de la vie religieuse comme telle, et de chaque congrégation en particulier. En somme, les groupes religieux étaient ainsi amenés à se constituer comme une espèce d'État dans l'État, pour ne pas dire de petite Église dans la grande Église. La conséquence la plus révélatrice en était la conception d'une séparation profonde des religieux à l'égard du monde, séparation s'exprimant par tout un ensemble de signes extérieurs : maisons, costumes, habitudes de vie, etc., et se justifiant au gré d'une théologie et d'une législation imposantes. L'univers des religieux en était donc arrivé à constituer un monde à part, séparé du reste du monde sous le signe du sacré.

Les mutations sociologiques rapides et profondes de notre société ont délogé la plupart des communautés religieuses de leurs positions d'influence et de prestige d'autrefois. L'évolution des mentalités provoquée dans la société civile par ces mutations a entraîné l'apparition d'une vague de désacralisation, souvent outrancière, qui est en train de dépouiller les instituts religieux de leurs privilèges et de les projeter impitoyablement au milieu d'un monde en voie de sécularisation intensive. Les conséquences de cette sécularisation ont été rapidement esquissées dans la section précédente. Il suffit donc de conclure ici que les groupes religieux ont à redécouvrir un nouveau type de relation avec le monde s'ils ne veulent pas se condamner à dépérir dans leur isolement. L'impôt sur le revenu des religieux, et bientôt les impôts fonciers sur leurs propriétés non employées à des fins immédiatement religieuses ou pastorales, forcent les religieux à devenir citoyens à part entière, et à quitter par conséquent l'univers clos qu'ils s'étaient édifié.

Bien douloureuse sans doute est cette transition, qui doit pourtant être envisagée comme un moyen providentiel pour les religieux de mieux redécouvrir que leur appartenance à l'Église par leur baptême reste quand même supérieure à l'appartenance à leur institut par leur profession : ce que Vatican II d'ailleurs a tenu à souligner en développant les perspectives situant les religieux au sein de l'Église (*Lumen Gentium*, c. 6). Par conséquent, tout en se reconnaissant comme groupes spécifiques dans l'Église, les religieux demeurent des croyants qui, comme tous les autres, ont leur part à prendre dans l'édification de la cité des hommes. Les ondes de choc du futur offrent donc aux religieux l'occasion d'approfondir le sens de leur vocation dans le monde et de chercher de nouveaux modes de communication et de communion avec les hommes de notre temps.

9. L'évangélisation

Aussi longtemps que notre société s'est déclarée chrétienne, elle a reconnu aux groupes religieux une existence publique qui, on l'a vu, était source de prestige et d'influence. Il suffisait d'appartenir à un institut religieux pour bénéficier d'un accueil souvent fort gratifiant pour le religieux ou la religieuse qui en était l'objet. Dans la même mesure, l'aire d'influence spirituelle ou évangélisatrice des religieux s'en trouvait garantie, et même amplifiée. Combien de prédicateurs, parfaitement inconnus des populations locales, rassemblaient autour de leur chaire des foules de croyants qui venaient volontiers entendre « les pères » de passage chez eux ? Le respect que l'on vouait aux communautés religieuses n'a-t-il pas permis à des pères, des frères et des sœurs de qualité tout à fait ordinaire d'exercer une action apostolique décidément bien supérieure à leur teneur personnelle de spiritualité ? Le religieux ou la religieuse n'avait souvent qu'à être identifié comme membre d'un groupe religieux ; et l'on était disposé à lui accorder un crédit moral pratiquement indépendant de sa valeur personnelle. Il faut reconnaître que l'espèce de séparation sociologique des religieux jouait aussi en leur faveur, en faisant d'eux des êtres dont on ne savait pas grand-chose et auxquels on était prêt à accorder une crédibilité qui résistait souvent aux preuves d'indignité que pouvaient donner certains membres des groupes religieux.

Maintenant que l'appartenance aux groupes religieux est en train de perdre son auréole aux yeux de nos contemporains, les rôles d'évangélisation revenant aux religieux ne peuvent plus guère s'appuyer sur la crédibilité autrefois reconnue aux instituts religieux ; bien plus,

auprès de certaines couches de nos populations, il arrive même qu'une telle appartenance soit déjà un facteur préjudiciable pour l'influence des religieux, qui ont alors à relever le défi du discrédit qui les enveloppe.

Quoi qu'il en soit de la faveur qui entoure encore les religieux dans certains milieux demeurés chrétiens, il ne fait pas de doute que ces milieux offrent l'image de zones d'influence de moins en moins significatives. Le phénomène de la sécularisation fait d'ailleurs que, même là où des croyants occupent des postes d'influence, ils ne peuvent s'en servir au bénéfice éventuel des religieux parce que les associations qui les commandent ne tiennent aucun compte de leur croyance.

Par conséquent, les religieux qui entendent poursuivre aujourd'hui leur mission d'évangélisation sont appelés de plus en plus à gagner le droit d'être entendus par leurs concitoyens. Il leur faut se présenter comme hommes ou comme femmes assumant leurs responsabilités de citoyens et arriver ainsi à être connus et reconnus selon leur valeur personnelle, indépendamment de leur appartenance à un groupe religieux. C'est d'ailleurs vraisemblablement grâce à leurs qualités personnelles qu'ils parviendront peut-être à permettre à leurs instituts de regagner une certaine crédibilité auprès de tous ceux qui ignorent ou méconnaissent la signification des groupes religieux.

Naturellement, le travail d'approches ainsi effectué par les religieux comme individus doit s'inscrire dans une perspective communautaire pour que les groupes religieux redécouvrent les voies requises pour apparaître aux yeux des hommes comme les signes du Royaume. En effet, le commandement nouveau laissé par le Seigneur au soir du Jeudi saint veut que ce soit l'amour des chrétiens entre eux qui témoigne devant le monde de l'amour de Dieu pour les hommes. Donc, pour que l'appartenance aux groupes religieux reprenne tout son sens évangélique de signe du Royaume qui ne cesse de venir, les membres de ces groupes doivent ensemble manifester dans leur vie et dans leur travail, dans leurs relations entre eux et avec les gens qui les entourent, cet amour qui ne peut véritablement s'épanouir que là où le Christ est présent.

Il est paradoxal de constater que les changements de notre société obligent les communautés religieuses à abandonner des positions de prestige et d'influence trop souvent liées à des réussites extérieures, au plan des tâches et des œuvres, pour redécouvrir leur signification profonde et leur vocation prophétique au gré d'une charité dépouillée de signes de puissance dont la véritable charité n'a que faire. L'avenir en train de se construire parmi nous paraît donc appelé à jouer un rôle purificateur, douloureux peut-être, mais combien efficace, pour amener

les groupes religieux à redécouvrir les fondements, qu'il faut bien appeler évangéliques, de toute visée d'évangélisation.

III - Quelques attitudes indispensables face aux changements

Il serait certainement possible d'allonger encore la liste des changements qui viennent d'être rappelés ; mais il est plus important et urgent de mettre au point des attitudes aptes à permettre de faire face à ces changements et à tous les autres à venir, de manière à en tirer le meilleur parti possible pour la vie religieuse. Car au lieu de subir le changement, les religieux ont à en comprendre le sens et la portée afin d'en prendre la direction dans la mesure où ils le peuvent. Appelés en effet à devenir de plus en plus citoyens à part entière, il leur appartient aussi bien qu'aux autres de prendre leur part de responsabilité dans l'édification de la cité des hommes et dans l'orientation de l'histoire vécue par les hommes d'aujourd'hui.

Ainsi, l'évolution de la vie religieuse dépend quand même des religieux, malgré l'influence exercée sur elle par des facteurs dont beaucoup nous restent cachés, et dont beaucoup d'autres encore échappent à notre contrôle. Nous ne sommes donc pas condamnés à une attitude d'acceptation fataliste d'un effacement progressif. Nous pouvons toujours transformer le cours des choses. Bien plus, de par notre appel lui-même qui jaillit du mystère du Dieu vivant, nous sommes tenus de transformer le monde pour notre part. En le transformant, nous poserons les conditions favorables à un avenir prometteur pour les groupes religieux.

Face au défi que nous lance l'histoire en train de se faire parmi nous, nous sommes donc conviés à un approfondissement du sens de notre existence, à un dépassement de ce qui, dans le passé charrié par notre aujourd'hui, risque de compromettre notre avenir ; et plus encore, de compromettre l'incompréhensible rencontre du temps et de l'éternité qui, radicalement accomplie dans le Christ, exige de se poursuivre au fil de notre vie qui passe. Mais pour construire l'histoire pour notre part, nous devons lui faire face sans la bouder ; et à cette fin, nous devons adopter des attitudes susceptibles de nous faire découvrir les aspects positifs de l'évolution de notre société et de nous permettre de vivre les valeurs évangéliques qui guideront cette évolution. On va donc trouver ici des indications sommaires concernant quelques attitudes indispensables pour faire face aux changements dans les perspectives qui viennent d'être esquissées.

1. *Aborder lucidement la question du clivage des mentalités*

S'il est difficile de contester l'existence des changements mentionnés ci-dessus, il n'en reste pas moins que tous les religieux et religieuses n'en donnent pas nécessairement la même explication. Pour certains, ces changements représentent certes des symptômes d'un malaise indéniable, mais passager; ceux-là comptent bien que, une fois passée cette étape, la vie religieuse retrouvera sa stabilité et sa régularité de toujours. D'autres estiment au contraire que ces changements constituent des signes d'une évolution irréversible, d'autant plus profonde qu'elle correspond à une révolution culturelle dont il est encore trop tôt pour en prévoir toutes les conséquences; pour eux donc, la vie religieuse, immuable en ses valeurs essentielles, ne peut que continuer de se transformer dans ses formes. Cette divergence d'interprétations en regard des changements correspond à une différence de mentalités qui expose les groupes religieux à des tensions pouvant menacer leur existence et leur avenir.

Il est extrêmement important d'aborder lucidement la question de ce clivage de mentalités. Si cette question n'est pas abordée explicitement, nous risquons fort de ne plus nous comprendre, parce que nous ne parlerons pas le même langage et de ne plus nous entendre, parce que nous laisserons nos tensions présentes devenir des oppositions irréductibles. Bien sûr, une explication de cette divergence de mentalités risque d'engendrer des affrontements pénibles; toutefois, si ces affrontements s'opèrent dans une confiance et un respect mutuels, ils mèneront à la clarté et à l'entente. Mais si nous ne faisons pas l'effort voulu pour expliciter les divergences de mentalités, nous nous préparons des situations futures incomparablement plus douloureuses que les affrontements dont il est ici question.

On peut difficilement majorer l'importance et l'urgence de ce point, qui peut paraître secondaire pour d'autres. Il est désormais possible de percevoir des signes de divergences assez profondes entre religieux à cet égard, pour prévoir que nous risquons d'en arriver à des communautés parallèles à l'intérieur des groupes de religieux, au cas où nous saurions éviter certaines ruptures fatales. Que le danger de telles divisions soit réel, la mise au point des supérieurs généraux à Rome, à l'issue d'une entrevue du cardinal Daniélou, l'illustre suffisamment. Pour garder un sain équilibre des « nova et vetera », il nous faut rester à l'écoute de l'Esprit qui achemine vers la vérité entière les religieux d'aujourd'hui qui consentent à aller jusqu'au bout de leurs

propres interrogations, sans les tronquer par crainte, égoïsme ou orgueil.

2. Viser à une redécouverte des exigences radicales de l'Évangile

Nous vivons dans un climat de facilité, au sein d'une société de consommation : c'est là un lieu commun qu'il n'est plus nécessaire de répéter. Malgré les inquiétudes de tout genre que peut susciter l'évolution de notre société, nous ne savons guère comment nous mettre en garde contre le besoin de nous sécuriser en cherchant des points d'appui humains à différents niveaux. Plus particulièrement, nous ne savons guère affronter l'insécurité qui devient la condition permanente de quiconque veut se laisser guider par les exigences de l'Évangile. Bien plus que par les facilités de toutes sortes de notre société nantie, nous sommes menacés par la médiocrité résultant du fait que nous ne vivons pas assez concrètement l'esprit des Béatitudes.

Nous devons réapprendre, en nous mettant à l'écoute des besoins profonds de notre monde, à vivre les exigences radicales de l'Évangile, dans les perspectives ouvertes aux religieux par leurs fondateurs respectifs. À cet égard, nous avons été habitués pendant longtemps à attacher à des pratiques religieuses une importance qui aurait dû d'abord être appliquée à des valeurs évangéliques plus fondamentales. Non certes que des pratiques religieuses communes soient superflues ; mais il y eut trop souvent au plan de ces pratiques une inflation inconsciente, avec une inattention à l'égard de certaines exigences de l'Évangile auxquelles devraient conduire ces pratiques. Un exemple entre autres : l'obligation de certaines prières communes n'a pas été sans détriment pour le sens de la prière commune, l'insistance sur l'obligation laissant dans l'ombre certains aspects de la charité indispensables pour qu'une prière puisse être dite commune. On pourrait ainsi passer en revue à peu près tous les aspects de la vie religieuse traditionnelle, pour constater que la fidélité à des pratiques religieuses n'a pas toujours promu les valeurs évangéliques, et la charité par-dessus tout.

3. Retrouver le sens missionnaire de la vie religieuse.

Une faiblesse de l'institution religieuse se trouve dans le fait qu'elle est beaucoup trop préoccupée d'elle-même, axée sur ses propres besoins. Il se produit ainsi un rétrécissement des perspectives et une diminution d'énergies. En effet, au lieu d'être suscités et dynamisés par

l'attrait et les exigences de leur vocation missionnaire dans l'Église, les religieux perdent du temps et des énergies à tenter de mettre au point des formes de vie et d'action beaucoup trop pensées et organisées en référence à eux-mêmes, et pas assez commandées par les appels du Seigneur venant à eux à travers les situations concrètes des hommes.

Beaucoup de problèmes internes de nos communautés se résoudraient bien plus facilement — ou ne se poseraient probablement même pas — si nous étions davantage animés par une véritable urgence missionnaire. Les défaillances trop significatives de notre charité fraternelle ne sont que les symptômes et les conséquences de l'insuffisance de notre charité dans ses engagements missionnaires. Puisque nous vivons ensemble pour réaliser une mission communautaire, comment nous étonner de vivre si peu la charité fraternelle, si nous la vivons si mal dans sa dimension missionnaire? En somme, nous touchons ici une question qui n'a pas fini de soulever des interrogations et des tensions dans les milieux de religieux: la question du rapport mystérieux existant entre mission et communion, celle-ci sous-tendant celle-là et recevant d'elle à son tour une signification typique. La récente *Lettre aux religieux du Québec* illustre particulièrement bien cette question.

4. *S'efforcer de retrouver la mission prophétique des communautés religieuses*

Dans le mouvement qui les projette vers l'avenir, les religieux ont à vivre l'Évangile de manière à apprendre comment déchiffrer les besoins et les attentes des hommes, à travers lesquels se laissent discerner les signes du dessein du Seigneur: c'est là le sens du rôle prophétique des groupes religieux dans la société d'aujourd'hui. Car les religieux sont appelés par leur vocation même à aller jusqu'au bout de la signification des expériences des hommes; vivant ces expériences avec les hommes, ils doivent les percevoir et les interpréter à la lumière de l'Évangile vécu en communauté; ils doivent enfin les exprimer de manière à amener les hommes à prendre une conscience plus claire d'eux-mêmes.

Plutôt donc que de se chicaner sur le sens de leur propre histoire, les groupes religieux ont besoin de toutes leurs énergies pour s'inscrire dans l'histoire de leur temps et pour tenter de la déchiffrer grâce à la compréhension des événements que leur confère leur vocation évangélique. Une attitude ainsi axée sur la réalité de la vie des hommes est de nature à libérer les religieux de bien des complexes liés à un repliement excessif sur eux-mêmes. C'est ainsi que, face aux changements, les

communautés religieuses pourront devenir pour leur part des lieux de service, de fraternité et de signification, comme le rapport Dumont le dit pour l'Église.

Dans le Québec d'aujourd'hui et de demain, des valeurs humaines attendent ainsi d'être sauvegardées et promues par les religieux au nom de l'Évangile; telles la libération de l'homme asservi par la société de consommation; la libération de la parole (au sens du rapport Dumont) face à l'aliénation de l'homme dominé par des forces économiques cachées; la justice, la paix et l'amour face à la violence, etc. Si l'homme de demain doit continuer à accorder une importance capitale à la subjectivité et à l'authenticité qui en résultent, les religieux contribueront à l'aider à aller jusqu'au fond de toutes ses interrogations, en l'empêchant de s'arrêter au gré de son caprice. Ainsi l'homme pourra déboucher sur la vérité que lui propose le Seigneur à travers l'événement vécu dans le quotidien. Que les groupes religieux se préoccupent vraiment de cette mission prophétique qui est la leur, et ils sentiront de moins en moins le besoin de s'interroger sur le sens de leur évolution, foncièrement prophétique elle aussi.

5. Reviser les images de la vie communautaire et les critères d'appartenance

Le visage des communautés religieuses change de plus en plus depuis dix ou quinze ans, au point que beaucoup de religieux se demandent vers quel avenir se dirige cette évolution. Des religieux qui étaient habitués à une vie régulière déplorent la disparition des pratiques traditionnelles, alors que ceux qui cherchent un partage plus explicite de foi et d'espérance ne réussissent pas encore à proposer des formes adaptées pour incarner leurs aspirations. Les différences de perspectives à cet égard dépendent pour une bonne part des différences de mentalités évoquées plus haut.

Nous touchons probablement ici le point où se fait sentir le plus vivement l'urgence de chercher ensemble à préciser ce qui nous unit dans nos groupes religieux, par delà les différences de mentalités, sous peine d'aboutir autrement à des impasses douloureuses. Aussi longtemps que les religieux n'auront pas mieux déterminé les réalités profondes auxquelles ils adhèrent, à la lumière de leurs traditions respectives et de leurs expressions autorisées, ils risquent de se diviser au gré de tensions stériles. Il faut tout spécialement préciser davantage les critères d'appartenance aux groupes religieux, trop aisément ramenés parfois à un conformisme extérieur. Il faut encore reconnaître

quelles sont les attentes légitimes d'une communauté à l'égard de chacun de ses membres, et vice versa, en les distinguant des attentes abusives ou simplement hors de propos.

Par conséquent, pour ne pas être bousculés par le cours de l'histoire, mais plutôt pour contribuer à l'orienter et à l'interpréter, les groupes religieux ont à reviser les images et les catégories liées à leur passé pour vérifier ce qui en est encore valable aujourd'hui. C'est à cette condition qu'ils resteront fidèles à l'inspiration de leurs fondateurs, qui ont su être de leur temps, et qu'ils continueront eux aussi à être de leur temps, jour après jour, sans jamais être pris par surprise par ce que leur apportera demain.

6. Accepter le provisoire comme condition de progrès

Devant les exigences et les risques de demain, la seule attitude vraiment constructive, prudente et audacieuse à la fois, est celle d'une confiance sereine et avisée en l'action du Seigneur dans l'histoire des hommes. Confiance qui fait qu'on accepte le défi du changement en sachant qu'on a encore à changer, alors même qu'on se pense peut-être au point; confiance qui fait aussi qu'on s'engage dans le cours de l'histoire des hommes avec une liberté et une lucidité qui sont autant de garanties de réussite. On accepte alors de se voir comme suspendu entre un passé qui meurt et un avenir qui naît, sans pouvoir s'identifier totalement avec ni l'un ni l'autre. En somme, on accepte le provisoire comme condition de progrès, parce qu'on tend vers ce qui ne peut changer, à travers tout ce qui change dans le temps.

Conclusion

Tout en cherchant à cerner une réalité particulièrement fluide, les réflexions qui précèdent ne prétendent aucunement en fournir une interprétation adéquate, non plus qu'à rallier tous les esprits autour des suggestions offertes ici. Peu importe en effet que l'on soit d'accord ou non avec ces considérations: elles auront déjà atteint leur but si, à partir d'elles, pour les assumer ou pour les critiquer, on pousse toujours plus avant l'effort de discernement grâce auquel les religieux poursuivent pour leur part la mission prophétique de l'Église en ce monde sauvé par son Seigneur.

Georges Perreault, *o.p.*

5375 Notre-Dame de Grâce
Montréal 260

LE SENTIMENT D'APPARTENANCE ET LE CLIVAGE DES « CONSCIENCES »

Cette brève réflexion voudrait jeter quelque éclairage sur un problème important auquel se confronte la vie religieuse depuis quelque temps. Chez un grand nombre de religieux, le sentiment d'appartenance à la communauté s'est relâché; chez beaucoup, il est gravement ébranlé; chez certains, il a pratiquement disparu. Ce problème de l'appartenance comporte des incidences de toutes sortes: théologiques, morales, psychologiques, existentielles. Il est difficile de le saisir dans toute sa profondeur et de l'analyser d'une façon exhaustive dans cet article. Mes remarques se situent à la fois au niveau psychologique, c'est-à-dire au plan des données émotives et affectives, et au niveau existentiel, c'est-à-dire au niveau du conditionnement même qui structure l'existence humaine, au niveau du sens et des conditions qui permettent la réalisation de l'homme.

Cet article voudrait montrer que la coexistence ou la juxtaposition de consciences fort différentes à l'intérieur d'une même institution religieuse est une des causes importantes, sinon la plus importante, de la crise du sentiment d'appartenance. Mais d'abord une brève description phénoménologique de ce qu'est le sentiment d'appartenance.

« Je t'appartiens », dit l'amant à sa bien-aimée. Cette phrase fait ressortir un aspect primordial de la réalité extrêmement complexe de l'amour. L'amour éclaire et aveugle, fortifie et rend faible, console et fait souffrir; mais surtout il fait appartenir. Le « je t'appartiens » désigne que l'être est complètement saisi par la personne aimée, que l'amour est le feu qui le consume, l'espace qu'il habite et l'air qu'il respire. Le « je t'appartiens » s'accouple avec le « tu m'appartiens » et non pas avec le « tu me possèdes ». Parce que je t'appartiens, tu ne me possèdes pas mais tu m'appartiens. Le sentiment correspondant à l'appartenance, c'est l'appartenance et non pas la possession. Deux

êtres s'appartiennent, mais ne se possèdent pas. Quand l'appartenance devient possession, l'amour se fait dominateur, jaloux, suffoquant. Il engendre la mort. Ce n'est que dans l'appartenance réciproque que l'amour fait vivre, ressuscite, rachète. L'appartenance atteint sa pleine réalisation dans l'amour. L'appartenance amoureuse crée une nouvelle condition d'existence: elle rompt la solitude et ouvre des possibilités nouvelles de communion, de dépassement, de liberté et d'espérance.

« J'appartiens à telle communauté ». J'utilise cette formule pour désigner d'abord que j'ai avec ma communauté des relations juridiques. De mon côté, j'ai fait vœu d'y vivre et d'y apporter ma collaboration; elle, de son côté, m'a accueilli comme l'un de ses membres et m'a pris en charge. Plus profondément, le « j'appartiens à telle communauté » désigne que je partage l'idéal de ma communauté, que je communie à son esprit, que j'épouse ses objectifs et que je fais mienne sa cause. De plus, le « j'appartiens à telle communauté » veut exprimer que c'est là que je vis, que je noue des liens d'amitié, que je nourris des rapports fraternels. Là l'appartenance ne se situe plus au niveau de la relation je-tu comme dans l'amour, mais au niveau de la relation je-nous. La réponse du « nous » n'est pas « nous te possédons ». La communauté ne possède pas ses membres. Quand elle les considère comme sa possession, elle les réduit au rang de choses. Et exister comme chose, comme instrument, voilà la forme la plus subtile de servitude. La communauté cesse alors d'être un foyer d'épanouissement pour devenir un lieu concentrationnaire.

« J'appartiens à telle compagnie », entend-on souvent dire. Cela veut signifier que je suis en relation contractuelle temporaire avec elle. C'est là que je travaille présentement, que je fais mon métier pour gagner ma vie et pour apporter ma collaboration à la construction du monde. Si mon travail est humain, si je l'aime vraiment et si le milieu est sympathique, alors pourra se développer en moi un sentiment d'appartenance qui pourra devenir très intense. Ceci sera vrai surtout des professionnels et des cadres. D'ailleurs les entreprises s'évertuent par un subtil lavage de cerveau et par un système méritocratique savamment organisé¹ à susciter ce sentiment d'appartenance à la Compagnie. Une fois que l'individu a épousé la cause de sa compagnie et qu'il a identifié réussite professionnelle et réussite personnelle, son rendement est décuplé. L'individu est littéralement possédé par la compagnie qui l'emploie. Aussi vaut-il mieux parler ici de conditionnement d'appartenance que de sentiment d'appartenance.

1. « Système méritocratique » : système de récompense et de promotion au mérite.

« Je m'appartiens ». Voilà l'expression utilisée pour signifier qu'on n'est ni en amour ni en état de dépendance. Mais on l'emploie généralement pour dire qu'on est en pleine possession de ses moyens, que tout son être est sous contrôle, et qu'on n'est pas dominé par une émotion et une passion trop forte. À ce niveau, le sentiment d'appartenance est un sentiment de liberté.

De toutes ces considérations phénoménologiques, essayons maintenant de dégager les principales coordonnées du sentiment d'appartenance.

Paradoxalement le sentiment d'appartenance est le sentiment de liberté qui découle du fait que l'on « appartient » au monde dans lequel on vit. Quand le religieux « n'appartient » plus à sa communauté, il se sent emprisonné par elle et par les obligations qu'elle impose. Appartenir à une communauté signifie :

1. assumer librement les engagements que l'on a pris envers la communauté et ses membres ;
2. épouser l'idéal, la cause, les espoirs et les problèmes de la communauté ;
3. communier à la vision du monde qui prévaut dans l'ensemble de la communauté, partager le même horizon culturel et spirituel, vivre au niveau de la « conscience » commune ;
4. être saisi par des sentiments d'affection et d'amitié et nourrir des relations fraternelles authentiques ;
5. être à l'aise dans la communauté, avoir l'air de famille, faire partie du décor ;
6. être convaincu que la communauté m'appartient, qu'elle ne me possède pas, que je suis considéré comme un être responsable et libre.

Cette description de l'appartenance nous montre à l'évidence qu'elle est une coordonnée existentielle fort importante, puisqu'elle se rattache à un des besoins fondamentaux de l'être humain, le besoin d'être reconnu. L'équilibre psychologique d'un individu n'est assuré que lorsqu'il a appris à *se reconnaître*, au sens où l'on se retrouve à des points de repères qui permettent de savoir où l'on est et où il faut aller. Dès qu'on se reconnaît, on n'est plus perdu. La lumière se fait, l'espoir renaît. Qui s'est jamais perdu en forêt saura ce que veut dire se reconnaître, se retrouver avec tout ce que cela comporte de joie, de sécurité, de lumière, d'espérance. S'il est important pour son équilibre psychique que le religieux se reconnaisse dans sa communauté, il est tout aussi important qu'il y *soit reconnu* pour ce qu'il est, qu'il y soit compris, considéré, apprécié. Se reconnaître et être reconnu, voilà

l'enjeu fondamental du sentiment d'appartenance. Point n'est étonnant dès lors que l'anémie ou la perte du sentiment d'appartenance plonge les êtres dans un état de crise.

La perte du sentiment d'appartenance se traduit concrètement par l'apparition du sentiment d'exil. Celui qui n'appartient plus devient un étranger dans sa propre demeure. Être étranger, c'est être différent, isolé, marginal, c'est ne pas se sentir chez soi. Être étranger, c'est ne pas avoir la même mentalité, les mêmes critères d'évaluation, les mêmes valeurs, les mêmes normes de vie et les mêmes canons de moralité et de beauté. C'est se sentir dépaycé. Les autres nous paraissent étranges comme nous leur paraissions étranges. Être étranger, c'est avoir l'âme en exil. C'est ne plus ressentir, dans la chose communautaire, sa propre cause, son propre sérieux, sa propre fierté. En un mot, c'est vivre au niveau d'une autre « conscience ».

C'est à ce niveau de la conscience que se situe, pour une large part, la crise d'appartenance qui existe dans les communautés. Le sentiment d'appartenance s'anémie et se dissout lorsque l'individu accède à une conscience nouvelle qui est en rupture avec la conscience dominante. Alors apparaît le sentiment d'exil qui a tôt fait d'envahir complètement l'individu.

J'entends ici le mot « conscience » au sens où l'emploie Ch. Reich dans son livre, *Le regain américain*². La conscience est la configuration globale, à la fois spirituelle, intellectuelle et affective, qui représente l'ensemble de la perception qu'un individu a de la réalité sociale, historique, culturelle, dans laquelle il vit. Entendue en ce sens, « la notion de conscience, écrit Reich, inclut le milieu, l'éducation, les opinions politiques, la profondeur des vues, les valeurs, les sentiments, la philosophie de l'individu, mais elle dépasse ces éléments pris isolément ou dans leur totalité. La conscience, c'est l'homme tout entier ; c'est sa mentalité, son mode de vie. C'est à partir de là qu'il crée sa propre vie et partant la société dans laquelle il vit »³.

Je crois pouvoir discerner dans les communautés existantes la coexistence d'au moins deux types de conscience que j'appellerai, faute de mieux, la « conscience rangée » et la « conscience anarchique », ne donnant à ces expressions aucune connotation péjorative.

La conscience rangée me paraît être la conscience dominante dans la plupart des communautés. C'est la conscience « officielle » : elle

2. Paris, Laffont, 1971.

3. *Op. cit.*, p. 25. Ce livre m'a été d'un grand secours pour caractériser les deux consciences qui existent dans les communautés religieuses.

fournit aux autorités les critères de leurs décisions et de leur administration. C'est aussi la conscience « communautaire » : elle est partagée par l'ensemble des religieux de chaque institution. Cela veut dire que la vie et la structure des communautés, jaillissant des exigences de la conscience rangée, sont organisées de façon à répondre aux attentes, aux désirs, aux perceptions de cette dernière.

La conscience rangée se caractérise par la priorité accordée au bien commun et à l'institution. Elle pense que la vie et les activités doivent être organisées en vue d'objectifs qui dépassent l'individu. Il faut de l'organisation, de la planification, de la méthode pour que l'existence soit viable et que les objectifs soient poursuivis efficacement. Il faut que les responsabilités soient clairement définies et réparties selon une hiérarchie rationnelle de l'autorité. Car l'homme de la conscience rangée croit à l'autorité. Mettant l'accent sur l'institution, il attache spontanément de l'importance aux maisons, au nombre de religieux, aux structures, aux règlements, à la discipline. Il a lié son sort à une institution plus grande que lui à qui il demande d'assurer sa sécurité personnelle et sur laquelle il compte pour authentifier le sens et la valeur de sa vie.

La conscience rangée privilégie volontiers les valeurs morales volontaristes. Ce qui importe à ses yeux, c'est la détermination du caractère, le courage, le sens du devoir, le travail, l'honnêteté. L'important, c'est la force morale des individus. Au moment d'un chapitre par exemple, la conscience rangée votera pour le candidat qui semble posséder de solides qualités morales et sur qui on peut compter pour rétablir l'ordre, la discipline, l'observance de la loi et la vie régulière.

Car la conscience rangée est réformiste. La réforme qu'elle préconise se situe volontiers au niveau moral et va toujours dans le sens de l'institution. Réformer, c'est corriger les abus, les excès et les déviations ; c'est redresser les structures et rajeunir le système. La conscience rangée prend pour acquis que la structure existante a encore de l'avenir et que, moyennant certaines corrections, elle peut permettre des conditions de vie adéquates. Bien que réformiste, la conscience rangée est potentiellement répressive : elle se fait accueillante aux idées nouvelles, mais à condition que la nouveauté ne vienne pas déranger ou ébranler l'ordre sous-jacent.

Quant au travail, la conscience rangée croit que l'individu doit s'accommoder d'une fonction utile à son institution ou à la société et se soumettre aux exigences de son métier et de sa congrégation. Le travail est un élément de la vie et il impose qu'on consente à des sacrifices,

qu'on renonce à des goûts personnels et à certaines expériences humaines.

D'ailleurs pour la conscience rangée, l'expérience est une donnée un peu suspecte. Son grand principe: il est plus satisfaisant pour l'individu de dominer l'expérience que de s'y prêter. Il n'est, à ses yeux, d'expérience profitable et bénéfique que celle que l'on prévoit, organise et contrôle. On ne doit jamais se laisser aller. Est dangereuse toute expérience qui survient à une personne qui n'est pas sur ses gardes et qui la surprend à l'improviste. Le contrôle et l'analyse réduisent toujours les dimensions de l'expérience. Une fois dominée et maîtrisée, l'expérience a perdu sa percutance; elle ne nous enseigne plus rien de neuf. La vie, pour l'homme de la conscience rangée, a quelque chose d'ennuyant. Son programme de vie est bien arrêté. Il ne peut rien lui arriver. Il sait où il va. Sa journée se déroule telle que prévue et planifiée, sans surprise ni dérangement⁴.

Voilà une esquisse fort schématique de la conscience rangée. Passons maintenant à la conscience anarchique.

La conscience anarchique apparaît le jour où l'individu cesse d'accepter comme allant de soi les impératifs et les lois de l'institution, qu'il refuse de souscrire aux objectifs et aux idéaux qu'elle propose et qu'il n'épouse plus le mode de vie qu'elle lui offre. Cette libération permet à l'individu d'édifier ses propres valeurs religieuses et son style de vie sur des bases nouvelles. La conscience anarchique ne croit pas à la structure, ne cherche pas à la réformer, en fait une critique radicale. Pour retrouver les valeurs, elle part non des données fournies par l'institution, mais du moi individuel qu'elle considère comme la valeur suprême. Ce qui est important, c'est l'individu dans son originalité propre. On ne mesure pas les êtres d'après les archétypes sociaux et les standards établis, mais on les apprécie dans leur singularité et leur différence. Il est moins important pour l'individu de faire quelque chose, d'avoir un statut social, de jouer un rôle important, d'occuper un rang enviable que de chercher à s'exprimer dans la spontanéité et l'authenticité. Jouer un personnage? Changer pour faire plaisir? Jamais. Car c'est en soi-même qu'on apporte davantage au groupe.

Le groupe, en effet, représente une valeur de première importance pour la conscience anarchique. Le groupe, c'est la communauté fraternelle; c'est un « être-ensemble » non structuré où les rapports d'autorité et de subordination sont exclus, où les relations fondées sur les rôles sont rejetées. La conscience anarchique se méfie spontanément

4. Cf. *id.*, p. 95.

des relations juridiques et contractuelles. Elle comprend mal qu'une loi puisse lier les personnes une fois que le sentiment a disparu. Seuls sont authentiques les rapports basés sur l'amour, l'amitié, la camaraderie, la solidarité. Elle a horreur de l'hypocrisie et des relations stéréotypées.

La conscience anarchique n'attache guère d'importance aux déclarations de l'autorité civile, ecclésiastique ou religieuse. Elle serait même extrêmement gênée par les jeux de coulisse et les compromis qui entourent ces déclarations si elle ne s'en désintéressait pas tant. Pour elle la vie monte des racines, elle ne descend pas du faite. À ses yeux l'autorité n'a jamais rien inventé ; elle a toujours servi de frein ; il ne faut rien en attendre de créateur. La conscience anarchique ne rejette pas toute forme d'autorité, mais elle croit davantage au rayonnement des personnes pour changer le monde qu'au pouvoir de l'autorité.

Du point de vue doctrinal, la conscience anarchique estime que le sentiment religieux est au moins aussi important que l'orthodoxie doctrinale. Elle se préoccupe moins de la portée dogmatique des énoncés théologiques que de leur valeur signifiante pour la vie. La percutance existentielle est considérée comme un des critères importants de la vérité. Les hommes de principe risquent fort de passer à côté de la vie et de la vérité : seuls ceux qui « sentent » profondément peuvent parvenir à quelque vérité et percevoir l'absolu. À la limite, n'est vrai pour l'individu que ce dont il a fait lui-même l'expérience — non ce qu'on lui a enseigné magistralement ou démontré scientifiquement.

D'où l'importance primordiale de l'expérience pour l'homme de la conscience anarchique. Le travail ne doit pas l'absorber au point de lui interdire toutes sortes d'expériences intéressantes, surtout celles qui relèvent du domaine de la fantaisie et de la sensibilité. Imagination, utopie, aventure, fête, spontanéité, créativité, danse, musique, pensée non rationnelle, intuition, émerveillement, affectivité, érotisme même, toutes ces valeurs sont tenues en haute estime par la conscience anarchique qui est toujours friande d'expériences nouvelles.

Telles sont les grands traits qui caractérisent la conscience anarchique qui est tout à fait minoritaire dans les communautés.

Il va sans dire que la conscience rangée ou la conscience anarchique, telles que décrites plus haut, se rencontrent rarement à l'état pur dans des individus. Nous tenons plus ou moins de l'une ou de l'autre conscience.

Que se passe-t-il quand un individu dont la conscience anarchique est préminente vit au sein d'une communauté où règne la conscience rangée ? Il se sent tout à fait étranger et son sentiment d'appartenance s'étiolle. L'homme de la conscience anarchique, parce qu'il est en

situation de minorité, ne pourra vivre longtemps là où la conscience rangée est dominante. Il cherchera spontanément toutes sortes d'expédients pour résoudre les problèmes d'une situation devenue insupportable. Ou bien il se terrera dans le silence, poursuivant son bonhomme de chemin sans se soucier des autres ; ou bien il optera ouvertement pour la marginalité en développant d'autres solidarités ; ou encore il rompra carrément avec une institution qui lui est devenue étrangère.

Il n'est évidemment pas dans mon propos d'étudier ces diverses éventualités. Qu'il me suffise, pour terminer, de rappeler que la coexistence des deux types de conscience étudiés dans cet article est une des causes — mais non la seule — conduisant à l'étiollement du sens de l'appartenance et provoquant une situation de crise difficile à résorber.

Richard Bergeron, *o.f.m.*

5301 McKenna,
Montréal 250.

RENCONTRE AVEC UNE FRATERNITÉ¹

Q.- *Comment les religieux peuvent-ils découvrir les nouveaux visages de la pauvreté et de la détresse en notre temps?*

R.- Beaucoup de situations de fait, d'attitudes psychologiques ou pseudo-sociales, de tiédeurs consenties conspirent à ce que la « clameur des pauvres » n'atteigne pas notre oreille et ne vienne pas nous ôter le sommeil. Qui voudrait se résigner à ce constat troublant? Bref, il doit bien exister des moyens d'identifier les besoins majeurs de notre époque.

Pas de formules magiques, en tout cas, ni rien qui ressemble à un quelconque « livre du maître » ou à l'on ne sait quel « Petit guide du fondateur de congrégation religieuse-apostolique en 1973 ». Non vraiment, à examiner de près la vie des fondateurs d'Ordres, il saute aux yeux qu'il n'existe pas de procédés brevetés de découverte de ce qu'il convient d'innover ou d'instituer à tel moment de l'histoire.

Il n'est pas moins évident que ces hommes de Dieu ont toujours cherché à vivre comme d'un seul mouvement une double fidélité: fidélité à l'Évangile compris dans l'Esprit, fidélité à leurs frères humains rejoints dans l'épaisseur de leur existence quotidienne.

Il en ressort que nous ne réussirons jamais à décoder les besoins pressants de nos jours si, marchant sur les pas de nos fondateurs, nous ne vivons pas de front les quatre attitudes fondamentales qui furent les leurs :

- a) Vivre authentiquement l'Évangile ;
- b) Comprendre et aimer notre temps et le vivre consciemment ;
- c) Vivre le plus possible au ras des gens ;

1. Cf. *La vie des communautés religieuses* 1973, février pp. 55-61 et mars pp. 94-96.

d) Nous entraîner à privilégier nos aspirations profondes, au détriment même de nos préférences pour la sécurité.

a) *Vivre authentiquement l'Évangile*

C'est de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ entendue ou lue dans la foi que les Apôtres, l'Église tout entière, les missionnaires, les fondateurs, les pionniers et les réformateurs de toutes les époques ont tiré l'inspiration, le dynamisme, l'audace révolutionnaire, la force tranquille, la flamme irrésistible pour concevoir et mettre sur pied ce qui était contestation de mœurs et de traditions séculaires, en même temps que service spirituel et temporel inédit des hommes aimés comme frères en Jésus Christ.

L'Évangile vécu est en effet école d'attention aux personnes, voie royale d'accès à la lucidité, fontaine de nouveauté, ferment transformateur, fouet pour l'imagination, aliment pour la créativité, puissance de renouvellement, foyer de liberté et inépuisable source de courage.

b) *Comprendre et aimer notre temps,
et le vivre consciemment*

La vie progresse. Bon gré mal gré, des époques sont définitivement révolues et rien se sert de jouer les saules pleureurs. De nouvelles pages de l'histoire attendent d'être écrites, et à chacun des tournants de la vie de l'Église il s'est toujours levé quelque chrétien assez familier de son époque pour imaginer une réponse vraiment efficace aux besoins spécifiques de la société.

Soit le cas de Jean de la Mennais. N'eût été son extraordinaire présence à un siècle tourmenté, son tenace souci d'information, son inlassable attention à la vie réelle des gens et sa vigilance face au fonctionnement des institutions politiques, sans doute eût-il raté l'occasion de servir la société et l'Église en fondant, de concert avec Gabriel Deshayes, des instituts dont les membres se consacraient à l'instruction et à l'éducation chrétienne de la jeunesse.

Pour nous comme pour Jean de la Mennais, « vivre son temps » signifie notamment : savoir ce qui se passe autour de nous, et aussi plus loin, au point de vue social et politique. *Et le savoir précisément parce que nous tenons à nous informer.* D'où une manière peut-être très différente de celle que nous avons jusqu'à présent de choisir et de lire journaux, revues et livres, de choisir et de suivre émissions radiophoniques et télévisées, conférences, débats, sessions, spectacles dramatiques ou cinématographiques, etc.

c) *Vivre autant que possible au ras des gens du commun*

Un mot de Péguy peut nous donner à réfléchir : « A moins d'avoir du génie, dit-il, un riche ne peut s'imaginer ce que c'est que d'être pauvre. » C'est qu'alors tant de choses font tampon physiquement, psychologiquement et sociologiquement entre des gens en train de vie bourgeois, et les gens du peuple, aux familles nombreuses entassées dans des demeures souvent tristes et insalubres. Vivre dans l'aisance, c'est comme vivre dans une maison aux vitres embuées. Comment voir qui que ce soit dehors ? Comment remarquer le passage d'un malheureux ?

Si nous succombons à l'attrait d'une petite existence pantouflarde, toute de confort et de sécurité, c'en est bientôt fait de notre sensibilité et de notre disponibilité aux besoins des autres. Il est en effet d'expérience commune qu'on ne peut percevoir tels ou tels besoins personnels ou sociaux qu'en vivant certaines situations, ou qu'en vivant précisément dans le milieu et dans les conditions où les gens vivent ces situations. C'est ce qu'ont bien compris, par exemple, de plus en plus de Fraternités religieuses de Montréal qui, comme les P.M.E. et tant d'autres, émigrent du Nord au Centre-Sud et à Saint-Henri.

Un participant déclare : « Face au monde des défavorisés, je me sens franchement dans la peau d'un aristocrate, vu mon éducation, mes études, mon niveau de vie et d'intérêt. Faire quelque chose pour eux me donnerait immédiatement l'impression d'être le pacha qui condescend à se pencher sur un pauvre diable. Mon genre de vie est trop éloigné de celui des petites gens et, sauf mon meilleur sourire, je ne vois pas bien ce que je pourrais leur donner qui ne risque pas d'être senti comme humiliant pour eux. »

d) *Nous entraîner à donner raison à nos aspirations profondes sur nos préoccupations de sécurité*

Il n'est pas possible que nous ne ressentions pas un jour ou l'autre le choc de la révélation d'une misère ou d'un cri de détresse. L'émotion nous viendra alors justement de ce que des aspirations très profondes en nous ont été soudain réveillées : sens de la justice (p. ex., pour les Noirs, pour des économiquement faibles tombés entre les griffes des compagnies de crédit, etc.), de la solidarité, du dévouement désintéressé, de l'amour miséricordieux, de la fraternité humaine, etc.

À un niveau moins profond, mais quand même fort sensible, entre alors en action le système défensif de notre instinct de sécurité, comme s'il se sentait menacé : « Où irait-on si l'on se mettait dans tous ses états chaque fois qu'une famille se trouve dans le pétrin, qu'un jeune se

bourre de drogue ou ne dispose pas de loisirs sains, qu'un homme ne peut obtenir de travail par manque d'instruction, que des personnes sont privées d'une catéchèse ou d'une aide psychologique indispensable? »

Il y a des cas, heureux, où ce sont les aspirations surgies en nous du lieu secret où l'Esprit nous travaille qui l'emportent sur notre instinct élémentaire de sécurité plaidant pour le statu quo. Et il y a des cas, malheureux, où la préoccupation de la tranquillité individuelle, refusant les « grands dérangements de l'amour » (J. Rivière), claque la porte au nez des besoins manifestés et des détresses béantes qui ont pourtant bien raison d'en appeler à cette « vocation religieuse qui nous place, suivant le mot de Paul VI, à la pointe de la conscience chrétienne en matière de justice sociale » (Lettre *Le Témoignage évangélique*, n° 19).

Il importe donc de nous entraîner, toutes autres légitimes exigences d'équilibre satisfaites, à privilégier ce qu'il y a de meilleur en nous par rapport à ce qu'il y a de plus pusillanime et de mieux cuirassé de prétextes pseudo-vertueux. Hors de cet apprentissage de tous les jours, jamais ne parviendrons-nous, fût-ce dans notre propre entourage, à même simplement percevoir la voix des hommes ou des groupes sociaux qui crient au secours.

AVIS

Retraite : 10 juillet, 16 heures au 15 juillet, 16 heures ; P. Massimo Taggi, S.J. du Centre International Pie XII : « Communautés de base : réalités de l'Église de demain ».

Session-retraite : « Relation à Dieu ». animateurs : Une équipe PRH — Responsables : Cécile Grenier, P.M. et Lionel Lisée, ptre, 21 au 28 août 1973.

Renseignements : S. Hélène St-Germain, Maison Rivier, 999 Conseil, Sherbrooke, P.Q. Tél. (819) 569-9306

la **vie** des communautés religieuses

5750, boulevard ROSEMONT
MONTRÉAL 410, Qué., Canada

FRAIS DE RETOUR GARANTIS

PORT PAYÉ À BEAUCEVILLE

FRATERNITE ST-PIERRE CL.
1870 EST, BOUL. ST-JOSEPH
APP. 1-
MONTREAL 178
M178-2

COURRIER DE LA DEUXIÈME CLASSE — ENREGISTREMENT NO 0828